

**EXTRAIT DE DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 15 octobre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre à 18 heures 45, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de Montils. La réunion a eu lieu, sous la présidence de M. Victor NGUEWOUA, Maire. La convocation leur avait été adressée individuellement, le 08 octobre 2026, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11, et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents : 12**

Messieurs Victor Alain NGUEWOUA - Philippe ROUET - Thierry DEMOULIN - Pascal PELLERIN - Laurent RULLIER - Olivier GRENON

Mesdames - Aurélie SIMONNET - Marine RICHÉ - Karine SEGUIN - Sylvie SOUDAIS - Stéphanie LAMBESEUR GAILLARD - Audrey MARTINAUD

**Etai(en)t excusé(s) : 3**

Maryse PAYET pouvoir à Victor NGUEWOUA, Vincent NEAU pouvoir à Philippe ROUET, Bruno DELAVAL pouvoir à Thierry DEMOULIN

**A été nommé(e) secrétaire de séance : Aurdrey MARTINAUD**

**Délibération n°202561510\_03**

**Objet : Décision modificative création opération d'investissement achat bâtiment rue du château**

La municipalité a décidé d'acquérir un bien situé au 22 rue du château.

Cet investissement n'était pas prévu au budget

Vu la validation du budget primitif le 14 avril 2026

Vu la signature de l'acte d'achat du bien réalisée le 08 septembre 2026

Considérant que cet investissement n'était pas prévu lors du budget primitif,

Il convient de créer l'opération d'investissement par une décision modificative et d'ajuster les montants au budget primitif comme suit :

| INVESTISSEMENT | Chapitre / Article                    | Dépenses | Recette  |
|----------------|---------------------------------------|----------|----------|
|                | 16 – emprunt                          |          | 303 000€ |
|                | 2131 – opération 119 école            |          | 6000€    |
|                | 2131 – opération bâtiment rue château | 309 000€ |          |
|                | TOTAL                                 | 309 000€ | 309 000€ |

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

## AR Prefecture

017-211702428-20261015-20261510\_03-DE  
Reçu le 16/10/2026

- approuve la création de l'opération d'investissement « bâtiment locatif rue du château »
- approuve la décision modificative
- autorise le maire à signer les documents afférents à cette décision

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

A MONTILS, le 15 octobre 2026,

Le Maire,  
Victor Alain NGUEWOUA



Le secrétaire de séance  
Audrey MARTINAUD

